L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 7 FÉVRIER.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Sommaire européen.

Par un décret spécial le Hâvre formera un district électoral spécial, le reste du département étant occupé par l'ennemi.

Des lettres de St Pétersbourg disent que la Russie n'interviendra pas en faveur de la France.

On croit à Berlin que la paix, une fois conclue, les troupes prussiennes entreront à Paris en triomphe et que le 8e corps d'armée occupera la Champagne jusqu'à ce que l'indemnité de guerre soit payée.

L'Empereur télégraphie à l'Impératrice d'ordonner de grandes salves d'artillerie en l'honneur des derniers événements décisifs.

Le conseil municipal de Douai proteste contre le décret de Gambetta et a résolu d'accepter tous les votes donnés légalement.

On annonce officiellement que la Prusse n'enlèvera pas à la France ses possessions indiennes, asiatiques ou transatlantiques.

Jules Favre écrit à Bismark que les restrictions à la liberté électorale décrétées à Bordeaux ont été abolies.

Le comte de Chambord est plein d'espoir. Il reçoit deux fois par jour des dépêches par courriers et il peut partir pour France d'un moment à l'autre.

L'ex-reine Isabelle d'Espagne a acheté un château près de Vienne.

Il y a 86,000 soldats français en Suisse.

Bordeaux, 5 fév—Le gouvernement d'ici a lancé une déclaration par laquelle il maintient les exclusions électorales prononcées, et annonce l'envoi d'un de ses membres à Paris pour expliquer l'état réel des choses. La déclaration est signée de Gambetta, Glais-Bizoin, Crémieux et Fourichon.

Versailles, 6 fév—Ce qui suit est officiel. La dualité du gouvernement conduira probablement le gouvernement de Bordeaux à la non-observation de la Convention conclue entre les autorités allemandes et celles de Paris.

La convention ne s'appliquait qu'à des négociations pour une assemblée libre, et un corps arbitrairement constitué, en vertu de la déclaration de M. Gambetta, n'a pas droit à un tel titre.

Favre a informé Bismarck qu'il révoque le décret lancé par Gambetta. Cependant la confusion ne peut disparaître que par un ajournement des élections.

(Dépêche spéciale au *Herald*.)

Havane, 4 février.—Les insurgés ont été attaqués dans leur forteresse, à Najasi, entre Puerto Principe et Santa Cruz. Cinquante d'entr'eux ont été tués et un grand nombre de familles ont été prises. Jesus Delsol, fameux chef de Cinco Villas, s'est constitué prisonnier.

Washington, 6—Sénat—Affaires particulières.

CHAMBRE—Discussion de flibusterie pour étouffer le bill du chemin de fer en ligne directe de Washington à New-York, pendant toute la séance du matin, ce qui en remettra la discussion à lundi prochain.

Un effort sera fait pour reprendre le bill après la séance du matin par un vote des deux tiers au moyen de la suspension du règlement.

Paris, 2 février—Soixante-dix mille personnes ont demandé la permission de quitter la ville.

Les musées de Versailles et de St Germain sont intacts.

Les membres du gouvernement de Paris iront à Bordeaux, le 10, pour rendre compte de leur administration devant l'Assemblée.

Hâvre, 4 février—La navigation sur la Seine sera rouverte demain jusqu'à Rouen.

Les Allemands ont imposé une amende de 2,000 francs à un journal de Rouen, pour avoir imprimé le decret de Gambetta qui contient des exclusions électorales. Aucun journal n'est actuellement publié dans cette ville.

La circulation des journaux entre Paris et les départements est interdite pendant l'armistice.

Les décrets du gouvernement de Paris ne sont pas affichés à Lyon.

Lille, 4 fév—Quatre écuyers de la maison de Napoléon ont été arrêtés ici.

Plusieurs protestations ont paru contre les décrets de Gambetta.

Madrid, 3 fév—Les députés républicains des Cortès ont envoyé des manifestes pour recommander à leurs partisans de soutenir dans la lutte électorale les candidats qui s'engageront au rappel de l'article 33 de la Constitution et au détrônement de la dynastie de Savoie en Espagne. Ils expriment un ardent espoir du succès définitif du peuple français actuellement victime de l'ambition de Brandebourg, des crimes des Bonaparte et de l'ingratitude de la maison de Savoie.

Versailles, 3 février.—Washburne est ici. Montmédy et Rocroy ont été détruits par la mine.

Le marquis de Talhouet est candidat à l'assemblée nationale.

Plusieurs trains de provisions sont entrés à Paris aujourd'hui.

Les Allemands ont occupé Abbeville, en dépit des protestations du colonel Villemorry contre la violation de l'armistice. Le général Faidherbe a lancé des ordres confirmant l'armistice.

Parmi les candidats nommés par les modérés sont Thiers, Changarnier et Keller.

[illegible] 4 fév—4000 Prussiens occupent [illegible] Honfleur n'a pas été occupé. [illegible] le département de l'Eure, les Allemands n'ont pas avancé au-delà de Danville.

Les journaux de Paris du 31 annoncent que Jules Simon est allé à Bordeaux pour signifier à Gambetta que désormais le gouvernement de Paris possède seul les pouvoirs exécutifs.

Bourbaki est convalescent.

Londres, 5 fév—Le général Trochu refuse d'être candidat à l'assemblée.

Favre, pendant les négociations sur l'armistice, recevait les instructions de ses collègues. Le général Vinoy prenait aussi part aux négociations.

304 prisonniers ont été échangés jusqu'ici.

Vienne, 4 fév—La crainte de voir la question de Roumanie affecter la paix de l'Europe disparaît. Les puissances espèrent encore que le prince Charles consentira à rester hospodar.

Les efforts de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Angleterre sont puissamment appuyés par le père du prince mais s'ils échouent, les dispositions pacifiques de la Russie et de la Prusse favorise[nt] un règlement pacifique.

St-Pétersbourg, 4 fév—On assure que la conférence de Londres ayant considéré le traité relativement à la navigation du Danube, à part la question de la Mer Noire—l'exclue des délibérations qui auront lieu sur la question danubienne. La commission européenne chargée de la navigation du fleuve est donc maintenue. L'Angleterre, l'Allemagne et la Prusse ne s'opposent pas à cet arrangement, et la Porte y a donné son assentiment.

Florence, 4 février—Les efforts que tentent les puissances neutres pour intervenir dans les négociations de paix à Versailles rencontrent de grands obstacles. Il n'est pas vrai que le chevalier Nigra se rende à Versailles dans un but de médiation entre Bismarck et Favre.

La première clause du bill des garanties papales a été adopté par la Chambre des députés.

Bruxelles, 4 février—Le duc d'Aumale a lancé une adresse aux électeurs français. Il réserve son opinion quant à la paix ou à la guerre, parce qu'il n'est pas responsable de la guerre, puisqu'il a été forcé de rester inactif quand il désirait se battre.

Il exprime sa conviction des avantages qu'offre la monarchie à la France et compare, avec fierté, la France de Louis Philippe avec elle d'aujourd'hui, mais il déclare qu'il n'y a rien qui le sépare de la République, et si la France se décide à conserver cette forme de gouvernement, il se soumettra à sa décision.

New York, 5 février—Les exportations de coton n'ont pas été, cette semaine, aussi considérables que la semaine dernière. En revanche, il y a un très fort stock accumulé dans les ports et les villes de l'intérieur. Reçu dans tous les ports, pendant la semaine, 154,482 balles contre 150,800 la semaine dernière, 146,897 la semaine précédente, et 132,596 il y a trois semaines.

Total du coton reçu depuis septembre, 2,362,297 balles, contre 1,835,290 pendant la période correspondante de la dernière saison.

Memphis, 5 fév—Un chaland de charbon s'est jeté sur l'épave de l'Arthur et a coulé bas; un autre a également sombré au-dessus de la ville; quatre autres, mouillés un peu au-dessous de la ville, font eau de toutes parts. Le charbon appartient à Sharpe, McDonald & Co., de Baton-Rouge.

Havane, 4 fév—Il a été reçu ici des avis de Panama jusqu'au 24 janvier. Le chemin de fer est de nouveau submergé, près de Bujio, et les convois ne peuvent plus y circuler.

Le Congrès péruvien se propose de négocier un emprunt de 50 millions. Il y a eu un tremblement de terre à Guayaquil.

Le capitaine Selfridge, attaché à l'expédition de Darien, écrit de Playa qu'il a découvert une route pour le canal qu'il s'agit de creuser à travers l'Isthme.

Potosi est tombé au pouvoir des révolutionnaires après six heures de combat; ces derniers ont perdu 500 hommes. La ville a été livrée au pillage pendant trois jours et les marins ivres y ont commis toutes sortes d'atrocités. Le colonel Parent et deux autres officiers du général Rendon ont été fusillés.

Cincinnati, 5 fév—Crue de l'Ohio de 2 pieds et demi dans les dernières vingt-quatre heures.

Louisville, 5 fév—Crue de six pieds [illegible] pieds, 9 pouces d'eau dans le [illegible] nuageux et à la pluie.

Londres, 6 fév., soir—Consolidés, 92 [illegible].

Liverpool, 6 fév—Middling Uplands, 7 [illegible]; Middling Orléans, 7 7/8.

Londres, 6 février, midi—Consolidés 92 [illegible].

Liverpool, 6 février, midi—Coton lourd, Orléans 7 7/8 à 8, ventes [illegible].

Passe Sud-Ouest, 6 fév, midi—Baromètre 30.25; vent S. [illegible]. Arrivés: barque Agorace, [illegible] de Cardiff; barque Columbia, 44 jours de Newport (Galles); steamer Victor, de New York. Partis: steamer Morgan et navire Mezzola.

Arrivés: navire Denmark, de New York, avec 2270 balles; Leamington, de la Nlle-Orléans, 2773; Storer, de New York, [illegible]; Alexandra, do, 2032; British Queen, do, 2293; Cuba, do, 1348; Wyoming, do, 2565; Sweeden, de Savannah, 1894.

New York, 6 fév., midi—Farine calme et sans changement. Blé plat et sans changement. Maïs calme et ferme. Porc ferme à 22 75. Graisse calme à 13. Coton faible, middling uplands 15 1/2, Orleans 16.

New York, 6 fév—midi—Or fort, 12 1/8; Argent facile à 4 à 5; Sterling 9 1/4 et 10 1/8; Bonds 11 1/8.

☞ Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à PRIX RÉDUITS? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

LE DOSSIER DE LA GUERRE.

M. de Saint-Vallier, qui était ministre de France auprès du roi de Wurtemberg, à l'époque de la déclaration de guerre, écrit la lettre suivante à l'*International*:

"Monsieur le directeur,

"La lettre qui vous a été adressée par M. le duc de Gramont, provoquée, je le pense, une déclaration de la part de plusieurs diplomates français accrédités près des cours allemandes au moment de la rupture. Déjà M. Benedetti, dans sa lettre de novembre, a replacé sous leur véritable jour des faits que les circulaires et déclarations de M. de Gramont avaient étrangement dénaturés, et notre ancien ambassadeur à Berlin a annoncé qu'après la guerre il publierait un correspondance politique renfermant le récit véritable de la fatale négociation d'Ems. Je crois, pour ma part, qu'il est du devoir de chacun d'apporter son contingent d'informations et de contribuer à faire connaître la vérité. Depuis que les événements ont mis fin à la mission que je remplissais à Wurtemberg, mon intention a toujours été de publier mes dépêches relatives à la question Hohenzollern, avec les réponses du duc de Gramont, afin de montrer quel accueil ce ministre a fait à nos avertissements alarmés sur la force et les préparatifs de l'ennemi, à nos efforts dévoués pour circonscrire et limiter le différend en désintéressant les deux royaumes allemands du Sud, ce qui était facile au début; à nos tentatives afin de faire prévaloir les conseils modérés et pacifiques. Le texte des dépêches permettra de juger en connaissance de cause.

"Le moment de cette publication n'est point encore venu; l'heure présente est à l'action et non aux recherches rétrospectives; rien ne doit distraire les esprits et les cœurs de la lutte héroïque que soutient la France et dans laquelle chaque citoyen a sa tâche à remplir. Je ne romprais donc pas aujourd'hui le silence si certaines assertions de M. de Gramont, tendant à déplacer les responsabilités, ne m'obligeaient à déclarer immédiatement que les agents français en Allemagne ne lui ont ménagé ni les informations, ni les avertissements; pour ce qui me concerne, j'en donnerai la preuve en livrant ma correspondance à la publicité aussitôt que la paix sera rétablie.

"Je ne puis terminer sans faire remarquer qu'il ne saurait appartenir à l'homme qui nous a jetés dans le conflit actuel sans une alliance effective, sans le concours moral d'une seule puissance, de prétendre réclamer pour la France la sympathie de l'Europe. Cette sympathie, que les fautes et les maladresses politiques de M. de Gramont, nous avaient enlevée au début de la guerre, nous l'avons acquise dans ces derniers temps par notre courage, par nos souffrances et par notre inaltérable confiance dans le triomphe définitif de notre sainte et juste cause.

"Permettez-moi, monsieur, de compter sur votre impartialité pour l'insertion de cette lettre, et agréez les assurances de ma considération très-distinguée.

"Comte de SAINT-VALLIER,

"Ancien ministre de France au Wurtemberg."

LES ASSASSINATS PAR ORDRE.

Nous lisons dans le *Journal du Havre*:

Plus d'une conscience se révolte, aussi, dans les rangs de l'armée d'invasion, en présence des décisions barbares qui déshonorent nos ennemis. Nous n'en voulons pour preuve que le récit d'un fait véritablement odieux publié par le *Nüremberger Zeitung*. Il ne s'agit pas d'une anecdote banale. La feuille allemande raconte qu'un jeune officier hanovrien avait, dans une rencontre, fait, avec sa compagnie 25 francs-tireurs prisonniers. Il demanda à son commandant ce qu'il devait en faire. Il reçut une réponse laconique: "les fusiller!"

L'officier fit conduire sa compagnie en dehors du village, et fit agenouiller les francs-tireurs. Parmi eux se trouvait un garçon de dix-huit ans, délicat comme une fille, et qui n'avait guère envie de mourir. Des torrents de larmes lui coulaient le long des joues. Il se jeta aux genoux de l'officier et le supplia de lui faire grâce, dans les termes les plus pressants. L'officier, profondément ému, pleurait également; mais l'ordre reçu devait être exécuté. Le jeune garçon fut donc tué et fusillé. L'officier tomba évanoui, et quand il fut réveillé, il était fou! Il est actuellement dans une maison de santé, en Allemagne.

"Ces horribles choses, dit le *Phare de la Loire*, se passent en plein dix-neuvième siècle, dans un siècle de progrès et de lumière, dit-on, où l'adoucissement des mœurs est censé avoir mis un frein aux passions sanguinaires qui, jadis, enfantaient tant d'actions détestables. L'Europe soi-disant civilisée en est témoin. Elle regarde et laisse faire. Elle devient complice, en réalité, des infamies qui signalent une lutte dont il ne tiendrait qu'aux Etats neutres d'empêcher la continuation. On dressera l'échafaud pour guillotiner un Tropmann, et l'on s'inclinera respectueusement devant les auteurs de pareils assassinats.

Comment, si une pareille lutte se prolonge, pourra-t-on obtenir des criminels vulgaires qu'ils respectent les biens et l'existence d'autrui? Où seront les règles de la morale et de l'éternelle justice?

"Malheur aux rois et aux peuples qui ne comprennent pas qu'en laissant ainsi le champ libre aux violences de la force, ils autorisent contre eux, et contre les plus humbles individualités, tous les attentats qui se commettent impunément contre nous...."

—Le maire de Paris a adressé la lettre suivante à chacun des maires des vingt arrondissements:

Paris, 6 janvier.

"Monsieur le maire,

"M. Alphonse de Rothschild, MM. Gustave et Edmond de Rothschild, ses frères et son neveu, M. James Nathaniel de Rothschild ont offert à la ville de Paris des bons de vêtements représentant une valeur de 200,000 francs et destinés à cette population nécessiteuse dont le nombre et les misères s'accroissent de jour en jour, mais qu'aucune épreuve, aucune excitation, ne sauraient arracher à sa résignation patriotique.

"Ce nouvel acte de libéralité d'une famille qui sait faire le bien avec autant de discrétion que de munificence nous permettra de fournir à 48,000 enfants, 33,000 femmes et 12,000 adultes les parties les plus essentielles du vêtement de laine.

"J'ai fait la répartition de ces bons entre les vingt arrondissements, d'après les bases déjà arrêtées entre nous, et j'ai l'honneur de vous adresser la part qui vous est attribuée.

"Agréez, monsieur le maire, l'assurance de mes sentiments fraternels.

"Le membre du gouvernement, maire de Paris,

"Signé: JULES FERRY."

— On lit dans l'*Union*:

"La malheureuse ville de Strasbourg veut à tout prix rester française et chaque jour elle s'efforce de donner, par tous les moyens, des témoignages d'attachement à la mère-patrie. Un négociant de Lyon adresse le billet suivant à un fabricant de Saint-Etienne qui le communique au *Défenseur*:

"J'ai oublié de vous dire à qui sont destinés les rubans tricolores que vous venez de nous adresser; je vous le donnerai en cent mille que vous ne le devineriez pas. C'est pour Strasbourg!

"Les braves Strasbourgeois et Strasbourgeoises veulent protester contre toutes tentatives d'annexion allemande, en arborant courageusement nos couleurs nationales. Les femmes vont en orner leurs bonnets et les hommes leur chapeaux."

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 6 février 1871.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de 10 à 12 par an les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales et les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales; de 9 à 11 par au le papier hypothécaire No 1 et de 12 à 14 le No 2.

Toute l'ancienne direction de la banque des Citoyens a été réélue, aujourd'hui, à l'unanimité; elle se compose de MM. John G. Gaines, A. Chiapella, Placide Forstall, A. Carrière, R. Brugier, D. A. Chaffraix et Paul Fourchy.

Ont été élus directeurs de la compagnie du chemin de fer d'Orléans: MM. B. Saloy, J. Desben, J. Segassie, J. Langlès, H. Larquié, J. Plaisant et R. H. Schmidt.

L'or a ouvert à 111 5/8 à 111 7/8 contre 112 à New York et, après avoir touché 112, a fermé à 111 1/2 à 111 3/4 contre 112 à New York. Les transactions comprennent $4000, $5000 et $8000 à 111 1/2, $5000 à 111 5/8, $10,000 à 111 5/8 à 111 3/4, $3000, $5000 et $6000 à 111 3/4, $1500 et $10,000 à 111 7/8, $3000 à 111 7/8 à 112. Dans l'argent, $500, en demi-piastres américaines, à 109.

Il n'y a pas eu beaucoup d'animation dans le change étranger. Les opérations de Sterling se sont élevées à 75,000 livres, dont 2500 connaissement à 120 3/4 — connaissement et clear à 120 3/4 à 120 7/8, 2000 et 3000 connaissement No 1 à 120 7/8, 1000 connaissement No 1, 2500 et 3500 clear No 1 à 121, 15,000 connaissement No 1 et clear à 120 3/4 à 121 1/4, 1500 connaissement No 1 à 121 1/8, 7500 connaissement No 1 et clear à 121 1/4, 1000, 4000 et 7000 de premier ordre, équivalant au change de banquiers, et 1500 de banque à 121 1/2, — de banque à 121 7/8, 1000 (en deux montants) à 122 1/4 et 1000 connaissement et clear à 108 3/8 en or.

Dans le change en France, 50,000 francs en change de commerce No 1 à 4 65. — Le sterling peut être coté maintenant à 120 7/8 à 121 3/8 et 121 1/2 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 122 à — le change de banque, ce qui est une hausse de 1/8 à 3/8 depuis samedi, à la clôture.

Le change américain était moins abondant. Les cours se sont légèrement affermis. Les banques ont tiré sur New York, pour remises, à 1/4 d'escompte. On a vendu du $25,000 de banquiers, à vue sur New York, à 5/32 d'escompte, $50,000 en change de commerce, $10,000, $5,000 et 110,000 de banquiers, $10,000 et $40,000 de banque à 5/16, $10,000, $34,000, $25,000 et $40,000 en change de commerce à 3/8, $10,000, à trois jours de vue, sur New York, à 7/16.

Quelques banques ont tiré des checks, en or, en comme au gré des acheteurs, à 1/8 d'escompte.

500 anciennes actions du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux se sont vendues à 27 1/2 etc. 80 de la banque de l'Union à $84 50, 50 à $84 50, ce qui est une hausse de 50 cts; un petit lot de chemin de fer de Jackson à [illegible].

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de bonds.

Les courtiers ont acheté les nouveaux mandats de l'Etat à 75 et les nouveaux mandats de la police métropolitaine à 97 1/2 à 98; ils ont vendu les premiers à 76 à [illegible] et les seconds à 98 à 98 1/2.

Il s'est vendu les petites sommes en billets de la ville à 85 à 86 et ont vendu à 88 à [illegible] d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, 6 février 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont [illegible] balles prises à des prix [illegible]. [illegible]

Le total a couru que ce qui précède n'a pas embrassé le montant total des affaires, mais c'est là tout ce qui nous a été rapporté; il s'est vendu du good ordinary plein de terre et un partie taché à 13 ½ et l'autre après pareil a été vendu du strict à un prix aussi élevé que 13½c. grade qui ordinairement vendu à 13 ½ c et 13¼c. Il a été vendu du low middling à 13¾ c, le bon style s'est vendu à 14 ½ c le strict à un prix aussi bas que 14¼ et aussi élevé que 14½ c, ce dernier taux pour le bon courant. Un fort style de middling a changé de mains à 15 c et une classe entre le strict middling et le good middling à 15¼ c.

[illegible]

Stock en mains le 1 sept 1870, bal .... [illegible]
Arriv. dep. la dern. date .... [illegible]
Arrivé précédemment .... [illegible]

Exporté [illegible]
Stock en mains et à bord [illegible]

SUCRE—Reçu aujourd'hui [illegible] boucauts. La demande [illegible]. Le demande est [illegible] à peu près les mêmes que précédemment. Inférieur à 8 c, commun 6¾ à 7 c, bon commun 7¼ à 8, fair 8¼ à 8¾ c, good fair 9 à 9¼ c, fully fair 9¾ à 9¾ c, prime 10 à 10¼ c, strictement prime 10½ à 10¾ c, choix 10¾ à 11 c, strictement choisi 11¼ c, seconds 9 à 10¼ c, jaune clarifié 11¼ à 12¼ c. Blanc 12½ à 13¾ c la livre.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 4000 barils. La demande est bonne et les envois qui nous parviennent se vendent à 15 à 25 cts pour l'inférieure, 30 à 40 pour le commune 45 à 51 c pour la belle, 53 à 55 pour la prime et 57 à 58 pour la strictement prime.

FARINE—Les acheteurs se tiennent à l'écart et n'achètent que pour leurs besoins immédiats. Le marché a faibli et a une tendance à la baisse. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1500 bar., dont 51 de superfine à $6 10, 50 do à $6 50, 120 de farine pour ce qu'elle vaut à $6 75, 100 de triple extra à $7 12½, 100 do à $7 25, 250 de triple extra à des conditions privées, 25 d'extra de choix à $8, 100 à $9 le baril.

MAÏS—En bonne demande et ferme. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 11,600 sacs de l'article, dont 500 de blanc ordinaire à 66c, 400 de jaune inférieur à 67 c, 700 de blanc en robe à 67 c, 150 et 800 de jaune, 300 de blanc et 4500 de blanc et jaune à 69 c et 2000 de blanc et jaune à 70 cents.

AVOINE—Stock faible et article ferme bien que pas en demande. Ventes aujourd'hui de 1050 sacs, dont 450 de l'Ohio à 67 c 300 de St Louis à 67c et 300 de St Louis et de Galena à 68 c.

SON—Stock meilleur et les prix en ont baissé. 150 sacs de l'article en mauvais état vendus à $1 10. En petits sacs, en bon état, l'article est tenu à $1 15. 400 sacs patentés vendus en lots à $1 35 les cent livres.

FOIN—Continue à être calme. 300 balles de choix de la rivière Ohio vendues à $26 et 100 de choix de St Louis à $27 le tonneau.

PORC—Bonne demande à des prix plus bas. Samedi—mais on ne l'avait pas rapporté—il s'est vendu 300 barils de mess even weight à $22 50 et 157 de full weight à $22 75 le baril. Aujourd'hui 705 barils de mess ont changé de mains comme suit: 100 de even weight à $22 25, 50 de full weight à $22 50, 175 et 350 do à $22 75, 25 do à $23 le baril. Le détail se fait à $23 à $23 50 le baril.

BACON—Les épaules sont rares et commandent 11 c, 5 barriques de cotés désossés vendues à 12¾ c, et 5 barriques à 13c, les cotés désossés sont cotés à 12¾ c, les jambons curés au sucre 16½ à 17 c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Il s'est fait des ventes embrassant 40,000 livres de l'article à 10 c pour les cotés ribbed, 11 c. pour les clear ribbed, 12 c pour les cotés désossés, 13 et 16 barriques et 25 caisses d'épaules vendues à 9½c et 10 barriques de jambons à 12 c la Livre et 10 caisses jambons à 12 c. la livre.

SAINDOUX—Calme à 12¼ à 12¾ c pour l'article en tierçons et en barillet 14 à 14¼ c la livre.

BREAKFAST BACON—S'a vend à 15¼ à 16 c la livre de bacon du Nord et celui de l'Ouest.

FARINE DE MAÏS—Stock faible et prix fermes à $3 75 le baril de séchée au four, prise en magasin.

Marché aux Bestiaux.

Arrivé, hier—220 bœufs du Texas, 171 veaux et veaux d'un an, 26 cochons, 25 vaches à lait.

Vendu—220 bœufs du Texas, 132 veaux et veaux d'un an, 143 cochons, 223 moutons, 11 vaches à lait.

A vendre—467 bœufs du Texas, 28 veaux et veaux d'un an, 775 cochons, 2286 moutons, 29 vaches à lait.

Bœufs du Texas, bœufs de boucherie, tre qualité, par livre nette	12	à	14		
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	25	00	à	30	00
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	10	00	à	15	00
Cochons par livre, gr.	—		à	—	
Cochon (Ouest) par tête gr.	—		à	—	
Moutons, 1re qlt., par tête	7	50	à	9	00
Moutons, 2e qlt., par tête	4	00	à	5	00
Moutons, 3me qlt., par tête	2	50	à	3	00
Vaches à lait, de choix, par tête	60	00	à	100	00
Vaches à lait, 2e qlt., par tête	25	00	à	40	00
Veaux de lait par tête	8	00	à	15	00
Veaux d'un an par tête	10	00	à	15	00
Chèvres, par tête	1	50	à	4	00

DENTISTES.

PRÉSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASABAVANT, D. D. S.,
CHIRURGIEN DENTISTE,
136, Canal entre St Charles et Carondelet.

INFORME le public, qu'il continue d'exercer sa profession dans toutes ses branches, à des prix réduits, à la portée de toutes les classes, en raison des circonstances présentes, son objet est de donner le bénéfice de ses expériences acquises par plusieurs années de pratique dans cette ville. Il se charge des dents artificielles... [illegible]

"Consultations en anglais, français et espagnol. Extraction de dents sans douleur par le chloroforme." 21 janv—[illegible]

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 16 de la rue Baronne, près Canal, tout en se chargeant des opérations, comme de coutume, consacrera une partie du SAMEDI aux ENFANTS. Il donnera des consultations sur "l'extraction des premières dents" et le traitement des irrégularités et des différentes maladies auxquelles est sujette la bouche des enfants.

Prix de la consultation .... $5.
15 nov—3m

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 9 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 46, rue Bienville coin Royale.

Extraction des dents sans douleur. 13août—1an

THE HOPE LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

Cette Compagnie assure la vie des Enfants de tout âge, en leur garantissant un fort capital pour un très très léger déboursé.

Directeurs:

William Bogel,	D. Urban,
Hugo Redwitz,	J. M. Wagner,
Alfred Shaw,	E. Newman,
Aug. Dessommes,	Gustave Mossé,
Fred. Otto,	Charles Baquié,
William S. Pike,	J. K. C. Fortman.

Pour informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 10, Carondelet.

WM. BOGEL, Président.
A. DESSOMMES, Vice-Président.
A. W. MAY, Secrétaire.

☞ Pas d'examen médical. 27janv—1an.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16 .... RUE ROYALE 16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits. 12 mai—1an

SUCRE ET MÉLASSE.

Willoz & Rostand,

Raffinerie Star de Sucre—Nos. 24 et 26 de la rue Fulton.

Sucre de la Louisiane—Golden Syrups.
Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, recuite.—Marques supérieures toujours en magasin. Nos. 24 et 26 de la rue Fulton—Nos. 29 et 31 de la rue Front. 4 déc—1an

FONDERIE DE LEEDS
(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des [illegible] [illegible]

Leeds & Co

MIRAMON,
99 & 101.... Rue de Chartres.... 99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

EBÉNISTE ET TAPISSIER. Achat, échange et réparation de Meubles, Draperies et Rideaux pour maisons ou lieux publics. Fabrique les [illegible]

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires
ET EXPÉDITEURS,
— ET —
Marchands de [illegible], Vins et [illegible]

Agents pour la vente de [illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

RESTAURANT COSMOPOLITE
RUE ROYALE, No 11,

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire,

[illegible]

Théâtres, Concerts, Bals &c.

THEATRE DE L'OPERA.

M. Calabresi .... Directeur.

Mardi, 7 Février 1871.

Cinquième représentation de M. LEFRANC,

LA JUIVE.

Grand opéra en 5 actes d'Halévy.

JEUDI, 9 février,

FAUST,

Grand opéra en 5 actes de Gounod.

[illegible]

Académie de Musique.

[illegible]

LES MERVEILLES DU MONDE.

TROUPE ROYALE JAPONAISE

SATSUMA.

[illegible]

MUSÉE CRESCENT CITY,

Aux Nos 40 et 42 de la Rue St-Charles.

On y voit un grand nombre

DE

MERVEILLES VIVANTES.

Des Animaux, des Tableaux rares, et 100,000 curiosités,

—de toutes les parties du monde—

Un seul prix d'entrée.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. 4janv—3m

AMPHITHEATRE ESPAGNOL.

Batailles de Coq.

Coin Dumaine et Roman.

Batailles à l'époque tous les dimanches, commençant à 10 heures du matin.

[illegible]

Premier grand bal Militaire,

PARÉ ET MASQUÉ,

Du Cinquième Régiment de la Milice Volontaire de la Louisiane,

—A—

ODD FELLOWS HALL,

MERCREDI SOIR, 15 FÉVRIER 1871.

—DIRECTEURS—

Major G. H. BRAUGHN, Comm. le Régiment,
Lieut. WALTER R. WILCOX, Ass. Adjudant,
Lieut. FRED'K HOLYLAND, Ass. Sergt. Q. M.,
Lieut. ERNEST DeBLANC, M. D., Chirurgien,
Lieut. WILLIAM MEHLE, Officier d'Ordon.,
Sergt. JOHN A. CAMPION, Sergent Major,
Sergt. S. W. GARRISON, Sergt. Quart. Maître,

Capt. D. A. Blanchard	Capt. J. D. Levin,
2e Sergt. S. Chalaron,	Sergt. E. Villemot,
Sergt. James E. Lee,	" Fred. A. Thomas,
" M. D. Gardner,	" Chas. T. Fitts,
" John Fiancena,	Cap. A. Bonnevel,
Cap. J. A. Parridoux,	" G. J. Pritchard,
" J. H. McCann,	" L. Mayer,
Soldat J. T. Hoey.	Soldat W. K. Terry,
" P. Hisle,	" T. Delay,
" W. D. Morton,	" J. Ferjoi,
" Thos. White,	" Frank Mayeur,
" C. Jackson,	" J. J. Tompkins.

Comité de réception:

1er Lieut. A. G. DeLisle,	1er Lieut. R. J. Souby,
Sergt. M. Sylvester,	Sergt. Wm. Simpson,
Sergt. John Diswitty,	Cap. L. R. Davis,
Cap. L. C. Sonderburg,	Cap. W. J. J. Armstrong,
Soldat J. R. Berne,	Soldat J. M. Shaw,
" J. Paris Childress,	" C. Steel.

Commissaires:

Capt. J. N. A. Wilson,	2e Lieut. J. T. Kendell,
Sergt. Geo. W. Doll,	Sergt. J. McPherson,
Sergt. M. K. O'Neil,	Cap. A. Touchard,
Soldat F. D. Mitchell,	Soldat T. J. Berne,

Comité d'arrangements:

1er Lieut. Fred. Holyland, Président Ass. Q. M. Capts. D. A. Blanchard, J. N. A. Wilson.

Le comité d'invitations se réunira deux fois par semaine.

Les demandes d'invitations pour les Dames doivent être adressées à l'un des directeurs.

Les billets d'entrée, pour les Dames et pour les Messieurs, sont personnels et ne peuvent pas être transférés.

Billet d'entrée pour les Messieurs...... $3 00.

4 fev—7,8,12,14,15

Théâtre de l'Opéra.

MERCREDI, 8 FÉVRIER 1871.

GRAND BAL

Donné au Bénéfice des Victimes de la Guerre en France.

COMITÉ EXÉCUTIF.
—PRÉSIDENT—
D. A. CHAFFRAIX Esq.

COMITÉ D'INVITATIONS.
MM. les Vice-Présidents.
G. W. Dunbar Esq., chairman.

L. E. Forstall	Henry Peychaud
Carl Kohn	J. H. Stauffer
Henry Tête	L. F. Généres
Jules Aldigé	W. H. Shropshire
Jos. Elkins	Paul Fourchy
Alb. Baldwin	

Les listes de souscription pour le GRAND BAL qui doit être donné à l'Opéra, le 8 février, sont déposées aux bureaux des Messieurs dont les noms suivent:

A. Rochereau, 17, rue St-Louis.
C. Cavaroc, Banque de la Nlle-Orléans.
D. A. Chaffraix, rue de la Douane.
Jules Aldigé, 47, Carondelet.
Auguste Bohn, 2, Carondelet.
Victor Meignan, 22, rue Bienville.
W. A. Shropshire, 1¼, rue Poydras.
L. F. Généres, 169, rue de la Douane.
M. A. de Lizardi, 22, rue Carondelet.
Numa Olivier, 26, rue Bienville.
G. W. Nott, Compagnie d'Assurance des Marchands, rue du Canal.
F. Gueydan, 41, rue Vieille-Levée.
G. W. Barrière, rue du Canal.
C. H. Slocomb, rue du Canal.
Paul Fourchy, Compagnie d'Assurance des Marchands, rue du Canal.
Henry Peychaud, Compagnie d'Assurance Hope, rue du Camp.
Numa Dufour, bureaux de l'Abeille.
G. F. Blanchard, 47, Vieille-Levée.
Alex. Marks, 49, rue Chartres.
Ch. A. Maurian, 109, rue de la Douane.
L. Vallon, 162, rue de la Douane.
J. Dupré, 32, rue Carondelet.
P. Redolet, coin des rues Levée et Quartier.
M. de Gas, 126, rue Commune.
L. Ed. Forstall, Gallier's Court, No 3.

Souscription:
DIX PIASTRES.

Messieurs les souscripteurs qui désirent des invitations pour dames sont priés d'adresser leurs demandes, le plus tôt possible, au domicile du comité, à 31 rue Carondelet, au premier [illegible]

[illegible]

Toutes les cartes de souscription sont personnelles.

Les cartes et les lettres d'invitation seront distribuées à partir du premier février.

Par ordre du comité.

A. GUILLEMET,
Secrétaire et Trésorier.

MARDI GRAS.

Grand Bal Paré et Masqué

—DE LA—

Société choisie des Jeunes Gens.

SALLE DES ODD FELLOWS.

Mardi, 21 Février 1871.

—DIRECTEURS—

Thomas Taquino,	John G. Castro,
P. N. Benachi,	Aristide L. Tissot,
J. S. Lantry,	Paul Lacoste,
A. Roubien,	Geo. Adolphe Meilleur,
Louis Kante,	W. M. Evans,
[illegible]	E. R. Hogan,
D. W. C. Peck,	C. Weichaur, Jr.,
J. Bradford Williams,	William E. Fitzgerald.

Prix de la Souscription .... cinq piastres.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce Bal sont invités à s'adresser au bureau du secrétaire, entrée par le passage qui mène dans les salles de log. à "Odd Fellows Hall", ou à C. Weichaur Jr., au No 36 de la rue Toulouse.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être remises au Secrétaire, avec les noms et les résidences écrits en plein. On peut aussi s'adresser au comité d'invitation, par la voie de la poste, Lock Box No 313.

Les billets de souscripteurs et les invitations de dames ne peuvent, dans aucun cas, être transférés. 23 janv—1m

Bals Masques

L'HOTEL ST-LOUIS.

UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:

Le SAMEDI, 28 janvier,
Le SAMEDI, 11 février,
Le MARDI-GRAS, 21 février,
A LA ST-JOSEPH, 19mars.

Ces bals seront la suite des grands bals donnés chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et la décence ont été rendus et l'entrain [illegible]

[illegible]

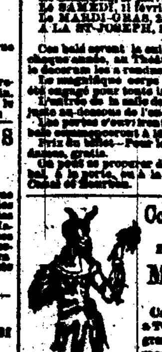

Costumes, Dominos,

Etc., Etc.,

Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,

98.... CONTI .... 98.

Costumière de l'Opéra,

a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, [illegible]

PRIX MODÉRÉS.

Premier magasin en venant par la rue Bourbon. 11nov—[illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14.... RUE ST-LOUIS.... 10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO,

FIGUES DE LA LOUISIANE.

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,
BOUCHER ET MARCHAND

[illegible]

198 .... RUE DE CHARTRES 198

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

L'ouvrage est garanti. 4 oct—1an

LOTERIE

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD .... Président

Loterie de Nombres Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

[illegible]

GROS LOT $50,000

[illegible]

—PLAN—

[illegible]

Billets entiers: $10—coupons en proportion.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,

[illegible] Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Société pour ériger un monument à ROBERT E. LEE.

AU PUBLIC.

Les soussignés ont été nommés membres du comité Exécutif du Bureau de Direction de la Société formée à l'effet d'ériger un monument à R. E. Lee. Le devoir de recueillir les fonds nécessaires à l'accomplissement du but qu'on se propose a été confié à ce comité.

Nous nous permettons de rappeler au public que l'érection d'un monument digne de la mémoire du général R. E. Lee exigera une forte somme d'argent. Nous comptons principalement sur la libéralité des citoyens de la Nouvelle-Orléans... [illegible]

Les membres du comité et ceux qui doivent solliciter des souscriptions se mettront de suite à l'œuvre. Nous prions nos concitoyens de nous aider autant qu'ils le pourront, afin que nous érigions un monument qui nous rappellera les vertus de notre héros, mais sera une source d'orgueil, un souvenir pour notre ville.

Samuel H. Kennedy,	Am. Fortier,
A. W. Bosworth,	Samuel Boyd,
Wm. S. Pike,	R. E. Heiron,
E. E. Tyler,	Wm. H. Bemores,

Lloyd M. Coleman. 29 jan—[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

Magasin à vendre.

A VENDRE à des conditions libérales, un très beau magasin de prix, bien situé dans la rue Tchoupitoulas... [illegible] s'adresser au bureau de D. KIMBERLY, No 47, rue du Magasine. 1fév—[illegible]

Maison à Louer.

La jolie résidence en briques à trois étages, avec dépendances, nouvellement... [illegible] rues Chartres et Levée... S'adresser à M. FRANÇOIS CAZENTRE, 1fév—1m Stalle No 7, Marché Français.

A Vendre ou à Louer,

Une habitation située sur la rive gauche du fleuve, à environ trois milles de la Nlle-Orléans, (Bayou Goula?)... [illegible]

Belle Propriété à Vendre.

La grande maison basse en briques... [illegible] S'adresser rue de la Levée, No 186... 29 janv—[illegible]

Maison à Louer.

La jolie RÉSIDENCE en briques, à trois étages, et ses dépendances... [illegible]

J. PERAT

A louer, de suite,

Deux grandes maisons, situées rue Royale, Nos 69 et 71.
S'adresser chez F. MEUNIER,
7 janv—1m Rue Royale, No 71.

MULLS SUISSES

En magasin et attendus,

A vendre par

J. O. LINGHAM & CO.,

3 janv—3m Au No 7 de la rue Carondelet.

ATTENTION! ATTENTION!

Graines de Coton—Graines de Coton pour Plant.

Un grand stock de toutes les principales variétés choisies avec soin par des planteurs expérimentés.

Principal agent pour la vente du COTON AMÉLIORÉ DE DICKSON.

Seul agent, en Louisiane, pour la vente du célèbre engrais connu sous le nom de "SUPER-PHOSPHATE DE NOIR ANIMAL DE WHANN."

Faites demander les brochures qui donnent une description et les prix de ses produits. On les envoie gratis.

WM. H. PINCKARD,
Successeur de Steel, Pinckard & Co.
Au coin des rues Commune et Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orléans, Lne. 25 janv—1m

COSTUMES,

Masques et Dominos,

POUR BALS ET SOIRÉES

Mme ALABAU,

91.... CONTI.... 91

Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, et des lames, confectionnés par le premier costumier de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix.

Ne vous trompez pas de magasin. 29 nov—le 13 mars

Feutre d'Irlande à Toits.

Constructeurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—31 octobre 1865 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,
(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à mastic, [illegible]

[illegible]

J. O. LINGHAM & Co, agents.
[illegible] Au No 7 de la rue Carondelet.

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, écrasés et en poudre.
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, [illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de [illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—[illegible]
A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
[illegible]

W. J. J. ARMSTRONG .... Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES [illegible]

[illegible]

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAGNE.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c. &c.

[illegible] .... 16 & 18

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

[illegible].... RUE DU CANAL.... [illegible]

Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

[illegible]

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR MESSIEURS, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre établissement qui est à même de fournir toutes [illegible] des vêtements confectionnés dans l'établissement et la qualité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

[illegible]

Médicaments.

Le Meilleur Sirop du Monde
CONTRE LE RHUME

Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.

Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de Ducongé remplit toutes ces conditions.

[illegible]

F. F. DUCONGÉ, Propriétaire,
Rues de Chartres [illegible].

A vendre par Wheelock, Finlay & Co. [illegible], E. J. Hart & Co., [illegible]

BAUME PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS

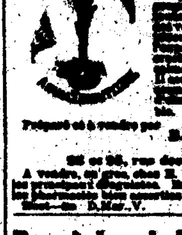

Le Baume Pectoral aux navets indiens... [illegible]

Préparé et à vendre par
E. LAPLACE,
[illegible] rue des Grands-Hommes,
A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, et les principaux pharmaciens de la ville.

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit... [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr. RICHAU guérit... [illegible]

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU guérit radicalement [illegible]

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU guérit [illegible]

Les remèdes sont expédiés partout... "Dr. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING."

[illegible]

DIPLOME D'HONNEUR

décerné à la Grande Exposition d'Orléans, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER

CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1871.

LA Société en commandite existant en cette ville sous les noms de [illegible] QUEYROUZE & BOIS, cesse ce jour par liquidation.

MM. Queyrouze & Bois sont chargés de la liquidation... [illegible]

LÉON QUEYROUZE,
E. BOIS,
J. AVET, et commandite.

Mme THIERRY,

Coin Bayou et Bourbon,

Invite les amateurs de CAMELIAS à venir visiter son jardin, où ils trouveront un assortiment complet en FLEURS.

Les ordres pour BOUQUETS de mariage seront remplis avec soin. Mme THIERRY se charge des DÉCORATIONS en Fleurs pour appartements.

A VENDRE—Un assortiment de PLANTES de jardin.

[illegible]

C. MEHLE & CO.

CHRIS. MEHLE, F. C. STEINHEUER et J. DONALDSON,

Négociants Commissionnaires

POUR LA VENTE DE BESTIAUX,

[illegible]

Moulins à Sucre, de Niles.

[illegible]

Pour les détails, s'adresser à
NILES WORKS, NORTON & Co.,
Cincinnati, Ohio,
ou à WM. CLOUGH, ingénieur civil, [illegible]

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

[illegible]

PREMIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

[illegible]

W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
[illegible]

[illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles, sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution BAQUIE,

[illegible]... CHEMIN DU BAYOU.... [illegible]

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DEBON.

No 183, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

[illegible]

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane)

BATON ROUGE, LOUISIANE.

[illegible]

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès. [illegible]

Le Bureau Académique

[illegible]

Cours des Etudes.

[illegible]

Librairie, Appareils et Cabinets.

[illegible]

Admission.

[illegible]

Dépenses.

[illegible]

Discipline.

[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant,
Baton Rouge, La.

[illegible]

Compagnie d'Huile de la Louisiane.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce vingt-sixième jour de décembre mil huit cent soixante-dix, par-devant moi, EDOUARD G. GOTTSCHALK, notaire public... [illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de la dite corporation sera la COMPAGNIE D'HUILE DE LA LOUISIANE et son domicile sera à la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE DEUXIÈME.

[illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

[illegible]

ARTICLE CINQUIÈME.

[illegible]

ARTICLE SIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE SEPTIÈME.

Le capital de la dite corporation est fixé à DEUX CENT MILLE PIASTRES divisées en DEUX MILLE ACTIONS de cent piastres chacune... [illegible]

ARTICLE HUITIÈME.

[illegible]

ARTICLE NEUVIÈME.

[illegible]

ARTICLE DIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE ONZIÈME.

[illegible]

ARTICLE DOUZIÈME.

[illegible]

ARTICLE TREIZIÈME.

[illegible]

E. G. GOTTSCHALK, Notaire Public.

[illegible]

C. DARCANTEL.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] vs. JEAN MARIE [illegible].

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LORENZO CARBO vs. MOUNT OLIVE BAPTIST CHURCH OF NEW-ORLEANS.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

MARIE A. FISK vs. son époux F. M. FISK.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 720—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA BANQUE D'AMÉRIQUE vs. SHELDON & GOULD & al.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 7,[illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible] vs. CHARLES DENIAU.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

O. F. MILLER & CO. vs. GEO. L. KOUNS.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 5,[illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AIDEL HERMANN & Co. vs. JOSEPH BERNIER.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS vs. succession de THOS. F. HUNT.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2,7[illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH GARRIS? vs. JOHN WILSON.

SIXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 1,[illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

THEODORE BAIN? [illegible] vs. [illegible] CHRISTINE GIESEKE, veuve de FRANZ STUDENRAUCH, [illegible] de E. HOEFFNER, et E. HOEFFNER.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT—Pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

V. BIRI,

DAGUERRIANT ET MARCHAND DE [illegible]

[illegible]

IMPORTATEUR DE

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, Encanteur—MARDI, 7 février... [illegible]

PAR E. ROGER & CO.

Vente Sans Réserve.

[illegible]

PAR E. ROGER & CO—E. ROGER, Encanteur—MARDI, 7 février 1871... [illegible]

PAR EUGENE TOURNÉ.

Aux Marchands de Salaison.

[illegible]

PAR EUGENE TOURNÉ—MARDI, 7 février 1871, à 11 heures A. M., [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Montres en or et en argent, bijouterie, pendules, &c.

Succession de Geo Whitkins.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—JEUDI, 9 février... [illegible]

PAR DERBES & JOURDAN.

Marchandises sèches Marchandises sèches

PAR DERBES & JOURDAN—[illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. J. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 7 février, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles, TELS QUE—

[illegible]

PAR O. VALETON.

Salons. Salons. Salons.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 7 février, à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin No 14, rue Natchez, au premier— 26 quintaux tabac à chiquer. [illegible]

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: [illegible]

FRANK HYDE. ALBERT PAUL.

ALBERT PAUL & CO,

ENCANTEURS,

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 6 janvier 1871.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte et à la loi de la Législature de la Louisiane, la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie le tableau suivant de ses affaires... [illegible]

[illegible]				

J. TUYES, Président.

J. M. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

JOHN F. MONTAMAT, Trésorier.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie "HOME" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Conformément aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

[illegible]

A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans... [illegible]

Les Directeurs, à une assemblée qui a eu lieu ce 19 janvier 1871, ont déclaré... [illegible]

RÉSOLU que SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats de profit... [illegible]

ALF. MOULTON, Président.
WM. H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Grande vente, sans réserve,

—DE—

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

—ET—

300 lots Habillements [illegible] de saison.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—L. Levy, Encanteur—Il sera vendu, MARDI, [illegible]

[illegible]

Le tout sera vendu sans aucune réserve.

Conditions à la vente. 7 fév

PAR M. BARNETT.

Meubles de maison et de bureau.

PAR M. BARNETT, Encanteur—Bureaux dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis—Il sera vendu MARDI, 7 de courant, [illegible]

[illegible]

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, [illegible]

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, [illegible] le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

[illegible]

PAR G. DE FERIET

Maison occupée par une grocerie et formant l'angle des rues Clouet et Craps.

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau, No 40 de la rue Royale.—JEUDI, 9 février 1871, à midi, à la Bourse d'encan de la rue Royale, [illegible] sera vendu, à l'encan public—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

CONDITIONS—[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR G. DE FERIET, encanteur — Bureau No 40 de la rue Royale—MERCREDI, [illegible]

[illegible]

Agréables résidences No. 260 de la rue St-Louis et No. 267 de la rue Dumaine.

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau No. 40 de la rue Royale—JEUDI, 9 février 1871, à midi... [illegible]

[illegible]

PAR B. E. MORPHY.

Balance de stock de fournitures de navires, [illegible] de MM. Healy & Ashby.

PAR B. E. MORPHY—B. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, le MARDI, 7 février... [illegible]

[illegible]

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

[illegible] RUE POYDRAS [illegible]

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]

CHARTE. CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans—Qu'il soit connu que ce vingt-sixième jour du mois de janvier, de l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante et onze et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique... [illegible]

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera COMPAGNIE DE PLANTATION ET DE MANUFACTURE DE RAMIE... [illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

Le capital de la Compagnie sera de cinq cent mille piastres... [illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

[illegible]

JOS. BOUCHARD,
[illegible]